



Ce mode opératoire s'applique à l'ensemble du personnel habilité à effectuer des prélèvements de biologie médicale

Préparation du prélèvement *(peut être fait à l'avance)*

1. **Bon de laboratoire** établi à partir de la prescription médicale, il doit comporter les éléments réglementaires suivants :

- **Nom du patient :**
 - Coller une **étiquette** code-barres en **vérifiant l'exactitude** des données
 - En l'absence d'étiquette, relever de façon manuscrite et en **respectant l'orthographe** : le nom usuel, nom de naissance, prénom, date de naissance, sexe, IEP
- **Service demandeur avec le n° UF à l'aide d'un tampon ou de façon manuscrite.**
- **Indiquer le poste sur lequel on peut rappeler le préleveur.**
- **Code prescripteur**

Liste des codes prescripteurs mise à disposition des services par le laboratoire

- **Analyses :**
 - Cocher les analyses à effectuer de façon visible (cocher case par case à l'encre noire ou bleue sans raturer ni déborder des cases) IE-C1-LBM-032-Bons de laboratoire
 - Vérifier que le prélèvement sera bien réalisé dans les conditions décrites dans le catalogue des analyses du laboratoire <http://chms.manuelprelevement.fr/>

2. Tubes de prélèvements :

- Préparer les différents tubes nécessaires en rapport avec la prescription.
 - ⇒ Tout prélèvement sur tube d'hémostase (bleu clair) doit être précédé d'un prélèvement sur tube de purge neutre en cas de prélèvement avec aiguille à ailettes. **Attention** : pas de purge avec des tubes secs rouges, ils contiennent maintenant des additifs pouvant contaminer le tube d'hémostase.
- Préparer le nombre d'étiquettes correspondant **sans les coller à l'avance** sur les tubes

Matériel

- Un support de travail préalablement décontaminé : plateau inox ou plateau plastique
- Un collecteur OPTC IE-C7-LBM-005-Collecteurs objet piquant tranchant coupant et leurs supports disponibles au CH de Chambéry
- Dispositif de prélèvement sécurisé adapté au patient et au type de prélèvement (*cf. IE-C1-LBM-016-Matériel sécurisé pour prélèvements sanguins*)
- Un garrot
- Un antiseptique alcoolique (sauf en cas de recherche d'alcoolémie) pour l'antisepsie (Bétadine alcoolique, Chlorexidine alcoolique, Alcool à 70° ou 60°)
- Une protection absorbante non stérile
- Des gants (latex ou nitriles) à usage unique
- Des compresses non stériles
- Du sparadrap



- Sachets de transport selon le laboratoire de destination : IE-C1-LBM-080-Sachets de transport selon le laboratoire de destination
- Pour la réalisation d'hémocultures, se référer à la procédure MO-C1-LBM-004-Hémocultures

Réalisation du prélèvement

1. S'assurer **systematiquement** avant chaque prélèvement qu'il s'agit du bon patient:
 - Lui faire décliner son identité : nom, prénom et date de naissance
 - Vérifier l'exactitude et la concordance de l'identité portée sur les étiquettes et le bon de demande
 - À défaut, s'assurer par tout autre moyen qu'il s'agit du bon patient (auprès d'un tiers, carte d'identité, bracelet d'identification...)
2. **Pratiquer la ponction veineuse :**
 - Réaliser une désinfection des mains selon le mode opératoire en vigueur MO-G7-LBM-004-Mains : Hygiène
 - Repérer la veine et choisir l'aiguille adaptée
 - Raccorder le corps de pompe à l'aiguille choisie
 - Procéder à la désinfection cutanée du point de ponction
 - Mettre en place le garrot. **Attention** : La pose du garrot ne doit pas excéder une minute.
 - Enfiler les gants à usage unique sans tarder (**sinon desserrer le garrot**)
 - Pratiquer la ponction veineuse en respectant le capital veineux du patient
 - Respecter l'ordre de prélèvement des tubes :



Ordre de prélèvement Recommandations CLSI GP41-A7 et GFHT 2015 (www.geht.org)

Avec une aiguille (ponction franche)



Avec une unité à ailettes



BD, Le Pont de Claix, 38800, FR

bd.com/fr

Becton Dickinson France S.A.S. Société par Actions Simplifiée au capital de 62 823 000 euros. RCS Grenoble B 056 501 711 - Siret 056 501 711 00115.
© 2017 BD. BD, le logo BD et toutes les autres marques sont la propriété de Becton, Dickinson and Company. AIF_020_05/17_ABI-Com.



- Relâcher le garrot dès que le sang afflue dans le premier tube afin de limiter le risque d'hémolyse
- *Les tubes d'hémostase doivent impérativement être remplis jusqu'au trait de jauge.*
- *La quantité minimale pour NFP est de 1mL IE-C1-HEM-003-Repérage du volume minimal pour NFP*
- Homogénéiser immédiatement les tubes **par 2 à 3 retournements lents**
- Retirer l'aiguille et sécuriser le dispositif de prélèvement, l'éliminer dans le container OPCT
- A l'aide d'une compresse sèche, comprimer le point de ponction au moins 30 secondes (pas d'alcool, risque de saignement)
- Poser un pansement
- Homogénéiser à nouveau tous les tubes **par au moins 4 retournements lents**
- Quitter les gants de protection
- Réaliser une désinfection des mains selon le mode opératoire en vigueur MO-G7-LBM-004-Mains : Hygiène



3. Identifier les tubes:

Au chevet du patient par la personne ayant effectué le prélèvement :

- o Soit en collant une **étiquette**
- o Soit de façon manuscrite

Vérifier la concordance des
identités

4. **Indiquer sur le tube**, si nécessaire, l'heure de prélèvement, la localisation ou origine du prélèvement, et sa nature chaque fois qu'une procédure le prévoit. (Ex : groupe 1 et 2 pour EFS ; au pic ou au creux pour le dosage de médicaments, ou T1, T2 ou 14 h...)
5. **Compléter le bon : date, heure de prélèvement et nom du préleveur** et renseignements cliniques lorsque ceux-ci sont disponibles (Exigence réglementaire)
6. Placer l'ensemble des prélèvements dans le premier compartiment du sachet de transport selon le laboratoire de destination **et le fermer.**
7. Placer le bon dans le second compartiment du sachet de transport
8. Eliminer les déchets et désinfecter le matériel
9. Tracer la réalisation du prélèvement

Acheminement du prélèvement

1. **Transporter les prélèvements au laboratoire** selon la logistique mise en place, devant respecter :
 - o l'intégrité de l'échantillon biologique
 - o l'intégrité de l'emballage
 - o la température de conservation
 - o la non-exposition éventuelle à la lumière
 - o le délai de transport
2. Le transport des prélèvements provenant des services de soins est effectué par système pneumatique selon les modalités décrites dans le MO-C1-LBM-031-Dispositif pneumatique : Utilisation et fonctionnement.
3. Les demandes urgentes de prélèvements sont signalées en utilisant :
 - o un bon d'urgence (rouge)
 - o en utilisant un sac de transport blanc
 - o **IMPORTANT : Urgence vitale** : penser à ajouter une étiquette jaune fluo sur les tubes. Les demandes sont précédées d'un appel téléphonique au technicien ou au biologiste du laboratoire.